



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 28 février 2018 à 20 h 10, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Bernard Rousselle, Florent Raymond et ainsi que madame la conseillère Catherine Cardinal, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Les conseillers Stéphane Vézina et Jean-François Berthiaume sont absents.

Est aussi présente: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand.

1. **Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, Luc Mercier donne lecture de l'avis de convocation de la séance extraordinaire.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

Avis 2. **Présentation et avis de motion d'un règlement établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage de la Décharge des Vingt, de sa Branche 1 et de sa Branche 10**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Luc Mercier, maire a présenté le projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, un avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur Bernard Rousselle qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage de la Décharge des Vingt, de sa Branche 1 et de sa Branche 10 sera présenté en vue de son adoption.

18-02-463. **Paiement de la facture du cours d'eau à la MRC du Haut-Richelieu**

Il est proposé par monsieur Florent Raymond, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu de payer la facture CRF 1800156 de la MRC du Haut-Richelieu concernant les travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau de la Décharge des Vingt, de sa Branche 1 et de sa Branche 10 au montant de 63 315,47 \$ plus les intérêts encourus.

4. **Période de questions**

Aucune question.

18-02-475. **Levée de la séance**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 20h30.

Certificats de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier, Maire

Michèle Bertrand, Directrice générale et secrétaire-trésorière